

99_DE-084-258402304-20220311-DELIB 2022

COMITE SYNDICAL **DU VENDREDI 11 MARS 2022**

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de Monsieur Yves WIGT en formation générale.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE							
Nombre de membres							
Inscrits	Présents et représentés	Votants					
103	36 +20	56					
Quorum	52						
Total des voi:	100						
Majorité abso	51						

ETAIENT PRESENTS:

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

IAI	me.	
M	М.	

Marie-Laurence ANZALONE, déléquée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence

Jean-Marc BALDI, déléqué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence

Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

Roland CARLIER, déléqué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch

Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence

Mme Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon MM.

François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure

Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon

Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Joanne TEXTORIS, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

Pierre-Yves VADOT, déléqué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance

Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.

Mme.

MM.

Bénédicte AUZANOT, déléguée du Conseil Régional Sud PACA

Hélène GENTE-CEAGLIO, déléquée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence

Laurence LEFEVRE, déléquée du Conseil Départemental de Vaucluse

Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence

Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse Noëlle TRINQUIER, déléquée du Conseil Départemental de Vaucluse

M. Mme.

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

REÇU EN PREFECTURE le 17/03/2022

Application agréée E-legalite.com

MM. Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des configuêtes de Mallemort, représentant le sous collège de Mallemort, représentant le sous collège des configuêtes de Mallemort, représentant le sous collège de Mallem habitants

Mmes. Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000

Sabrina LAMBERT, déléguée de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

MM. Jean-Pierre PAPPALARDO, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants

Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants

Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500

Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES:

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT Mme.

MM. Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

MM. Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER

Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT

Mme. Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN

MM. Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David **FOURNIER**

Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS

Mme. Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX

MM. Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luveron verdon Agglomération par Gérard PAUL

Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST

Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON

Mme. Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER

René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération M. par Yves PICARDA

Geneviève JEAN, déléquée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT Mmes. Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY

MM. Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE

Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

Mme. Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan **MORENO**

<u>ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION:</u>

M. Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de Pertuis

Véronique BOUTEILLE, SMAVD Mmes. Frédérique COUTAZ, SMAVD

Christian DODDOLI, SMAVD MM.

Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve

Julien GOBERT, SMAVD Olivier NALBONE, Région Sud

Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard

Philippe PICON, SMAVD

Application agréée E-legalite.com

99 DE-084-258402304-20220311-DELIB 202

Délibération n° 2022-11 Carte générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Autorisations de programme et crédits de paiement

Le SMAVD souhaite toiletter son approche budgétaire et engager sur 2022 une démarche d'Autorisations de Programme/Crédits de Paiements (AP/CP) doublée d'une Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

Seules deux opérations significatives ont été ciblées pour cette année afin de ne pas remettre en cause l'intégralité de la maquette présentée lors du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) : il s'agit de la véloroute et de la recharge sédimentaire, pour lesquelles le budget estimatif global et le phasage sont bien identifiés.

L'objectif est bien entendu de généraliser cette approche à l'ensemble des projets du Syndicat en 2023 afin d'améliorer le taux de consommation des crédits, optimiser, si besoin était, le recours à l'emprunt et affiner les capacités de prospective financière.

La mise en place et le suivi annuel des AP/CP est une décision de l'assemblée distincte de celle du budget. La présente délibération fixe donc l'enveloppe globale par opération et le montant des dépenses à engager par année, ainsi résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Chap.	Autorisations de programme	Durée de l'AP/CP	Montant de l'AP voté € TTC	Crédit de paiement 2022 € TTC	Crédit de paiement 2023 € TTC	Crédit de paiement 2024 € TTC
AP-2022-001	23	Travaux de recharge sédimentaire	3 ans	2 100 000,00	1 500 000,00	600 000,00	0,00
AP-2022-002	23	Travaux voies vertes, tronçons 3 Mallemort- Sénas, tronçon 4 Pertuis Villelaure, tronçon 5 St Estève le Puy	3 ans	3 379 200,00	1 233 571,20	1 319 880,00	825 748,80
AP-2022-003	4581	Travaux voies vertes, tronçons 3 Mallemort- Sénas, tronçon 4 Pertuis Villelaure, tronçon 5 St Estève le Puy pour la part gérée en opération pour compte de tiers.	3 ans	277 800,00	83 386,80	131 820,00	62 593,20

Sur la proposition du Président, Après en avoir délibéré, A l'unanimité. Le Comité Syndical :

- APPROUVE l'ouverture des Autorisations de Programme/Crédits de Paiements (AP/CP) N° AP-2022-001, N°AP-20226002 et N°AP-2022-003 dans les conditions précitées,
- AUTORISE le Président à les mettre en œuvre et à prendre tout acte nécessaire dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 17 MARS 2022 Le President Le Président **Yves WIGT** Yves WIGT